

Né le 30 novembre 1922 à Strasbourg et élevé dans une province qui, dans l'immédiat avant-guerre, ressentait plus que d'autres le développement des nouveaux impérialismes, il ne pouvait qu'être rendu sensible aux nécessités de l'effort, de la résistance et de l'unité, ces impératifs qui ont rassemblé tant de Français autour du Général de Gaulle.

En 06/1940, après la défaite et l'armistice, l'Alsace est annexée au III<sup>e</sup> Reich. Ne voulant pas devenir allemand, André Bord s'évade d'Alsace. Il rejoint, en 1941, la Dordogne et les maquis du Sud-ouest. Agent P2 dans les réseaux « *Andalousie* » et « *Martial* », il est arrêté une première fois par la Gestapo et libéré faute de preuves et une seconde fois par la milice. Il peut s'évader grâce à une action menée par ses camarades du maquis de Vergt en Dordogne. Il est alors condamné à mort par contumace. Dans la clandestinité, il participe au recrutement et à la mise sur pied des commandos qui composeront la Brigade Alsace-Lorraine d'André Malraux.

Il se trouve ensuite engagé dans les combats de la libération de l'Est de la France, ainsi que dans les combats défensifs sur le Rhin. En 01/1945, au moment de l'offensive Runstedt où il est encerclé avec le commando Verdun à Gerstheim pendant plusieurs jours avec certains de ses camarades, il réussit à franchir l'encerclement pour rejoindre la Brigade *Alsace-Lorraine* à Plobsheim. Il terminera ses engagements militaires par la Campagne d'Allemagne.

De retour à la vie civile, il ne renonce pas à sa volonté d'engagement au service de ses concitoyens. Il est Président de l'Union Française des Anciens Combattants en 1956. Passionné par les problèmes du sport, il devient Président du Racing Club de Strasbourg et le restera de 1978 à 1998.

Pendant ses nombreuses fonctions électives retenons-en quelques unes :

André Bord est élu et constamment réé député gaulliste du Bas-Rhin de novembre 1958 à juin 1981; Il est membre du Conseil Municipal de Strasbourg de 1959 à 1971, puis de 1977 à 1989, membre du Conseil Général du Bas-Rhin de 1961 à 1979 et Président de 1967 à 1979. En 07/1972, il est nommé Ministre des Anciens Combattants par Pierre Messmer. Il y est maintenu par Jacques Chirac, après l'élection présidentielle de 1974. Souhaitant une politique d'ensemble à l'égard monde combattant, André Bord a défini des objectifs qui ont abouti à effacer largement les contentieux instance et a attaché son nom à un ensemble de mesures d'importance, entre autres celles spécifiques aux anciens combattants et victimes de guerre alsaciens et mosellans.

André Bord est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur par décret du 31 décembre 2006 et grand-croix de l'ordre national du Mérite en mai 2012. Il est aussi titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palmes, de la médaille de la Résistance française, de la Médaille de la France libre, de la Médaille d'Or de la jeunesse et des sports et de nombreux ordres étrangers, dont la Grande Croix du Mérite avec étoile dans l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.

Il est mort le 13 mai 2013 à Holtzheim (Bas-Rhin).